

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Échec des négociations : les optométristes se retirent du système public à compter du 22 novembre

Montréal, le 23 octobre 2024 — C'est à regret que l'Association des optométristes du Québec (AOQ) annonce que 85 % de ses membres ont décidé de se retirer de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ), constatant l'impasse des négociations liées au renouvellement de l'entente quinquennale sur la tarification entre l'AOQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette entente définit la tarification et les conditions de participation des optométristes au régime public, lequel couvre la population de moins de 18 ans, celle de 65 ans et plus, et les prestataires de la sécurité du revenu.

« Les services d'optométrie vont demeurer disponibles, mais la population présentement couverte par le régime public ne le sera plus à partir du 22 novembre et devra donc payer pour obtenir les services, ce que nous regrettons » a déclaré Dr. Guillaume Fortin, président de l'AOQ.

« Nos frais d'exploitation ont augmenté trois fois plus vite que les tarifs à l'acte consentis par le gouvernement, de sorte que notre rémunération par visite de patients RAMQ n'est aujourd'hui que 3,50 \$ » a ajouté Dr. Fortin. L'entente précédente est échue depuis 2020 et les discussions pour son renouvellement n'avancent pas. Les clientèles touchées représentent 55 % des patients des optométristes, une proportion en croissance.

« Nos demandes sont basées sur les résultats d'une étude indépendante réalisée conjointement avec le gouvernement, et dont celui-ci a approuvé la méthodologie. Nous demandons un traitement raisonnable et équitable, pour continuer à jouer notre rôle partout au Québec et contribuer à désengorger le système, notamment avec la prise en charge de quelque 180 000 urgences oculaires chaque année » a ajouté Dr. Fortin.

La rémunération des optométristes payée par la RAMQ représente 0,16 % du budget de la santé du Québec, soit environ 11 \$ par Québécois, par année.

C'est donc à compter du 22 novembre prochain que 85 % des optométristes du Québec cesseront de participer au régime public.

Fondée en 1966, l'Association des optométristes du Québec (AOQ) représente les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses quelque 1500 membres. Elle fait aussi mieux connaître le rôle des optométristes, et mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public sur la santé des yeux et de la vision. Facilement accessibles partout au Québec, les optométristes jouent un rôle critique de première ligne pour détecter, traiter et prévenir les troubles visuels et certaines maladies oculaires.

- 30 -

Source : Association des optométristes du Québec

Demandes d'entrevues : Annie Jolicoeur
jolicoeurduffar@gmail.com
514 231-5818